Programme Pratique PPL

Objectif:

L'objectif de la formation pratique au PPL(A) est de former un pilote avec un niveau de compétence lui permettant d'exploiter, en VFR, un avion monomoteur à piston SEP ou TMG et d'exercer les privilèges définis au FCL.205.A.PPL(A) a), afin de lui permettre d'exercer en tant que commandant ou comme copilote, sur avion à moteur ou sur motoplaneur, dans le cadre d'une activité non commerciale.

Pré requis : (voir page 439 du manuel)

FCL.200 Âge minimum: les candidats à la LAPL devront avoir au moins 17 ans.

FCL.205 Conditions

Matrice: (voir page 439 du manuel)

FCL.205.A FCL.210 A AMC1 FCL.210 A AMC2 FCL.210 A

Autres supports:

- Leçons de pilotage, Jacques Attias, Gabriel Dartaguiette
- Guide Pratique du Pilotage, JEAN ZILIO
- Guide Instructeur, ENAC

Ce programme vous donne une indication du nombre d'heures à effectuer pour chaque cours. Il conviendra de revenir sur les items non-acquis. Un exercice sera revu autant de fois que nécessaire, tant qu'il ne sera pas déclaré maîtrisé.



MANIABILITÉ

PILOTAGE DE BASE

MANIABILITÉ

PHASES ET PROCÉDURES PARTICULIÈRES DE VOL

NAV NAV

NAV

NAV

NAV

PER

PER

PER